



**PREMIER APPEL À CANDIDATURES POUR L'ENGAGEMENT A TITRE TEMPORAIRE POUR UNE
DUREE DE PLUS DE 15 SEMAINES DANS UNE FONCTION DE DIRECTEUR/TRICE**

DANS UNE ÉCOLE FONDAMENTALE SPECIALISÉE

Coordonnées du P.O.

ASBL Centre d'Adaptation Pédagogique et Sociale

75, rue du Loutrier, 1170 Watermael-Boitsfort

BCE : 0409110465

Coordonnées de l'école :

École d'enseignement fondamentale spécialisé de type 2

Enseignement libre non confessionnel

58, avenue des Hanneçons à 1170 Watermael-Boitsfort

Site web : www.laclairiere.be

Date présumée d'entrée en fonction : le 13 février 2023

Caractéristiques de l'école :

L'école fondamentale de La Clairière (réseau libre non confessionnel - FELSI) se situe à Watermael-Boitsfort.

L'établissement relève du pouvoir organisateur de l'asbl Centre d'Adaptation Pédagogique et Sociale qui organise une école maternelle, une école primaire et une école secondaire.

L'école fondamentale La Clairière accueille à ce jour 128 élèves répartis en 15 classes. L'équipe éducative se compose d'environ 35 personnes. Elle vit en étroite collaboration avec l'école secondaire de La Clairière et le CJES (Centre de Jour pour Enfants Scolarisés), partageant les mêmes bâtiments.

Nature de l'emploi : emploi temporairement vacant

Les dossiers de candidature comporteront :

- Une lettre de motivation
- Un CV actualisé et une copie des diplômes et titres obtenus ;

Le cas échéant, une copie des attestations de réussite obtenues dans le cadre de la formation initiale des directeurs.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par recommandé ou déposé contre accusé de réception au plus tard **le lundi 6 février 2023** à l'attention du Président du Pouvoir Organisateur, Jacques Lechat, 75, rue du Loutrier, 1170 Watermael-Boitsfort.

Coordonnées de la personne-contact auprès de laquelle divers renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Jacques LECHAT, Président du PO Jacques Lechat president.asbl@laclairiere.be

Destinataires de l'appel :

Toute personne remplissant les conditions d'accès à la fonction, tous réseaux confondus.

Annexes :

- Annexe 1 : Conditions d'accès à la fonction.
- Annexe 2 : Profil de fonction établi par le Pouvoir organisateur.
- Annexe 3 : Critères de sélection et pondération

Conditions légales d'accès à la fonction

Il s'agit d'un premier appel :

1. être porteur d'un titre du niveau supérieur du 1er degré au moins,
2. être porteur d'un titre pédagogique,
3. compter une ancienneté de service de trois ans au sein de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française,
4. avoir répondu à l'appel à candidatures.

Les candidats reconnus comme éligibles à une fonction de directeur par la Commission de valorisation de l'expérience dans l'enseignement ne sont pas concernés par les conditions précitées mais par les conditions suivantes :

1. jouir de droits civils et politiques,
2. satisfaire aux dispositions légales et réglementaires relatives au régime linguistique,
3. être de conduite irréprochable,
4. satisfaire aux lois sur la milice,
5. avoir répondu à l'appel à candidature.

CONSTITUENT UN PLUS

Avoir déjà suivi les modules de formation spécifiques pour la fonction de direction.

Avoir une connaissance de l'enseignement spécialisé.

Avoir visité l'Ecole fondamentale La Clairière.

Profil de fonction

Définition du poste et des missions :

Sous la responsabilité du Pouvoir Organisateur (ou de son délégué) en référence à la législation scolaire, au projet pédagogique et aux statuts, le directeur définit, dirige, pilote, coordonne, et évalue l'ensemble des activités de l'école fondamentale – administratives, éducatives, pédagogiques, financières et ressources humaines - en vue d'en assurer le développement et la pérennité.

La gestion de l'école fondamentale requiert un sens aigu du pilotage, par l'organisation et l'animation du travail en équipe, ainsi qu'une attention au fondement de l'approche pédagogique de La Clairière : assurer la sécurité psychologique et affective des enfants, condition à leur bon développement cognitif.

Compétences et qualités requises :

- Adhérer aux valeurs et à la charte de La Clairière (multiculturalité, degré de handicap, tout public...)
- Être en mesure d'assurer une présence affirmée et une disponibilité importante,
- Posséder un sérieux bagage pédagogique et faire preuve d'un grand investissement dans la résolution des difficultés des élèves, en coordonnant le travail de l'équipe pédagogique,
- Etre le garant d'une école qui s'intéresse aux avancées et à la recherche scientifique dans les domaines du handicap et de la pédagogie,
- Faire preuve d'aptitudes au dialogue, être juste, savoir se remettre en question,
- Avoir des capacités à la médiation au vu de la diversité des interlocuteurs (Ecole Fondamentale, CJES, familles, PMS, SAJ/SPJ, Cellule Mobile...),
- Connaître et assumer le positionnement institutionnel (enseignement libre non confessionnel, neutralité, historique...),
- Posséder de solides aptitudes à la coordination du travail d'une équipe et des connaissances affirmées dans le domaine de la gestion des groupes (dialogue, intelligence collective, échange, concertation et autorité),
- Maîtriser l'outil informatique, la suite Office en particulier, SIEL, TranSco, Smartschool ...
- Faire preuve de rigueur dans le suivi administratif des dossiers des enfants et du personnel,
- Savoir mobiliser les ressources humaines : coopération, innovation, impulsion, écoute, donner du sens... dans un climat de confiance,
- Maîtriser les éléments de pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, évaluation,
- Témoigner d'une capacité à s'engager dans la mise en œuvre volontariste d'actions ambitieuses relatives aux caractéristiques du public scolaire accueilli,
- Impulser et participer à l'élaboration d'outils d'école (Sésame, Picto, lecture, VASR...), notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves,
- Valoriser les actions de l'école et les résultats des élèves,

Le directeur se verra attribuer **une lettre de mission** et transmettra annuellement un rapport d'activité, qui constituera un des supports de son évaluation en tant que directeur stagiaire.

Critères de sélection et pondération

Les critères de sélection et leur pondération sont les suivants :

- Une épreuve orale devant jury de sélection qui se fonde sur la grille des compétences attendues.

L'épreuve se déroulera le mercredi 8 février 2023 dans l'après-midi

Liste des compétences attendues (à l'engagement)

- Niveau de maîtrise :
- (A) = aptitude à acquérir la compétences (*avoir des notions théoriques ; avoir une connaissance, une compréhension*).
 - (B) = élémentaire (*agir de façon réactive ; agir avec un accompagnement*)
 - (C) = intermédiaire (*agir de façon proactive ; agir de façon autonome*)
 - (D) = avancé (*ajouter des propositions créatives, faire preuve d'anticipation*)

	Niveau de maîtrise	Pondération
Adhérer aux valeurs et à la charte de La Clairière (multiculturalité, degré d'handicap, tout public...)	<i>C</i>	
Maîtriser les éléments de pilotage de l'école fondamentale : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, évaluation,...	<i>C</i>	
Avoir des capacités à la médiation au vu de la diversité des interlocuteurs (<i>Ecole Secondaire, CJES, familles, PMS, SAJ/SPJ, Cellule Mobile...</i>)	<i>C</i>	
Connaître et assumer le positionnement institutionnel (enseignement libre non confessionnel, neutralité, historique,...).	<i>B</i>	
Être capable d'endosser le rôle de leader pédagogique et éducatif dans tout processus de décision.	<i>C</i>	
Être le garant d'une école qui s'intéresse aux avancées et à la recherche scientifique dans les domaines du handicap et de la pédagogie	<i>B</i>	
Piloter les actions du projet pédagogique	<i>C</i>	
Impulser et participer à l'élaboration d'outils d'école (<i>Sésame, Picto, lecture, VASR...</i>), notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves.	<i>B</i>	
Constituer une équipe éducative	<i>B</i>	

En ce qui concerne les compétences comportementales :

	Niveau de maîtrise	Pondération
Être cohérent dans ses principes, ses valeurs et son comportement, avoir le sens de l'intérêt général et respecter la dignité de la fonction	B	5
Être capable de fédérer des équipes autour de projets communs et de gérer des projets collectifs	C	10
Avoir la capacité d'accompagner le changement	B	
Avoir la capacité de prendre des décisions et de s'y tenir après avoir instruit la question à trancher et/ou au terme d'un processus participatif	B	
Avoir une capacité d'observation objective et d'analyse du fonctionnement de son école en vue, le cas échéant, de dégager des pistes d'action alternatives	B	5
Avoir le sens de l'écoute et de la communication ; être capable de manifester de l'empathie, de la reconnaissance et de l'enthousiasme	C	10
Connaitre les missions prioritaires et particulières définies pour le système éducatif de la Communauté française, ses enjeux pédagogiques et éducatifs et y adhérer	B	
Adhérer aux projets éducatif et pédagogique de La Clairière et être à même de les porter loyalement	C	10
Être capable de déléguer	B	
Être capable de prioriser les actions à mener	B	
Savoir échanger, négocier et convaincre dans le respect des interlocuteurs	B	
Maîtriser les techniques de communication tant orale qu'écrite	B	
Faire preuve d'assertivité	B	
Savoir prendre du recul par rapport aux événements et prioriser ses propres activités	B	
Savoir penser de manière innovante en apportant des idées novatrices et créatives	B	5
Faire preuve de maîtrise de soi, savoir gérer son stress et ses émotions	C	10
Être capable d'observer le devoir de réserve	B	10
Sous- total		/65

En ce qui concerne les compétences techniques :

COMPÉTENCES	Niveau de maîtrise	Pondération
Avoir la capacité de lire et comprendre un texte juridique	B	5
Disposer de compétences pédagogiques et montrer de l'intérêt pour la recherche en éducation adaptée à La Clairière	B	5
Être capable de gérer des réunions	B	5
Être capable de gérer des conflits	C	10
Être capable de piloter l'implémentation du numérique dans les dispositifs d'enseignement et de gouvernance, dans le cadre du développement de l'environnement numérique de son établissement et de l'enseignement en Communauté française ainsi que pouvoir utiliser les outils numériques de base	B	
Avoir des compétences de gestion des ressources financières et des infrastructures de l'école	C	10
Sous-total		/35
TOTAL		/100